

Evaluation des aménagement- tests du secteur Benjamin Constant

Ville de Lausanne, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics

Décembre 2021



Contexte de la démarche.....	1
Méthodologie pour l'enquête.....	1
Méthodologie.....	2
Méthodologie pour l'enquête de satisfaction.....	2
Méthodologie pour le diagnostic d'usages.....	2
Profil des répondant-e-s de l'enquête de satisfaction.....	3
Diagnostic des usages.....	6
Des usager-ère-s assidu-e-s.....	6
Une fréquentation tout au long de la journée avec un pic à midi.....	7
Synthèse des usages observées.....	9
Zones 1 et 2 - Belvédère sur le lac.....	13
Zones 3, 4, 5 - Secteur Etraz.....	14
Des usager-ère-s du secteur utilisant majoritairement les modes actifs et les transports publics.....	15
Satisfaction par rapport aux aménagements-tests.....	16
Impression générale du quartier et aménagements-tests.....	16
Appréciation globale de l'aménagement en cours.....	17
Suggestions et remarques d'amélioration pour l'aménagement futur.....	18
Enquête de satisfaction auprès des commerçant-e-s.....	21
Des commerçants majoritairement enthousiastes.....	21
Des commerçant-e-s en faveur d'une pérennisation « améliorée ».....	22
Synthèse.....	23

Contexte de la démarche

Méthodologie pour l'enquête

La « Ville de Lausanne », représentée par sa municipalité, a dans le cadre des mesures Covid19, mis en place des aménagements temporaires dans le secteur de Benjamin-Constant. Le service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics souhaite saisir cette opportunité pour analyser l'accueil de la population, des employé-e-s et des commerçant-e-s du secteur sur cette mesure afin pouvoir reconduire cette mesure en l'améliorant.

L'équipe « Recherche et conseil » de CBRE a été contactée par la Ville de Lausanne afin d'effectuer une enquête de satisfaction auprès de la population et des commerçant-e-s et un diagnostic d'usages auprès des usager-ère-s du secteur.

L'objectif de l'étude est de :

- Identifier les habitudes des usager-ère-s et des habitant-e-s en termes d'appropriation de l'espace ;
- Identifier les différent-e-s usager-ère-s du secteur grâce à un relevé photographique et à des comptages ;
- Recueillir l'avis des habitant-e-s, des employé-e-s et des commerçant-e-s du secteur et des usager-ère-s de l'espace public grâce à un questionnaire en ligne et en face à face sur l'espace public ;
- Enoncer des recommandations quant à la reconduite ou non de la mesure et si oui, proposer des mesures d'amélioration.

Ce document final synthétise l'ensemble des résultats de cette étude. Notre bureau a réalisé à plusieurs reprises des enquêtes de satisfaction pour le service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics : Place de la Sallaz (en 2019 et 2020), Avenue d'Echallens (2019-2020), Rue Centrale et Cité (2020), Quai d'Ouchy (printemps 2021). Nous avons déployé la même méthodologie pour l'enquête sur le secteur Benjamin-Constant.

Note-bene, indications de lecture du rapport : la somme des totaux des graphiques n'est pas toujours égale exactement à 100% à cause des arrondis (100%, + ou - 1%).

Méthodologie

Méthodologie pour l'enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction s'est adressée aux usager-ère-s et aux habitant-e-s du secteur Benjamin-Constant grâce à une enquête en ligne et à une enquête en face à face par des enquêteurs. Nous avons élaboré le questionnaire conjointement avec la Ville de Lausanne autour de trois types de questionnement :

- Représentations par rapport aux mesures mises en place et degré de satisfaction/acceptabilité
- Habitudes en termes de mobilité
- Caractéristiques sociodémographiques usuelles : genre, âge, situation familiale, activité professionnelle, code postal

Le questionnaire a été administré **en ligne**, grâce à **un code QR présent sur des affiches et sur le mobilier** et administré **en face à face par des enquêteurs**. Il a été administré du 10 septembre au 10 octobre 2021.

Afin de recueillir l'avis des commerçant-e-s du quartier, nous avons réalisé des entretiens qualitatifs auprès de ceux-ci.

Méthodologie pour le diagnostic d'usages

Le diagnostic des usages et des habitudes de fréquentation du secteur Benjamin-Constant a permis de poser **un portrait de la fréquentation et du profil des usager-ère-s du secteur**. Qui la fréquente ? Pour quelles raisons ? A quel(s) moment(s) de la journée ? Quels sont les lieux et les espaces les plus fréquentés ? Quels sont les espaces les moins fréquentés ? Pour quelles raisons ? Quelles sont les pratiques des usager-ère-s ? Quels sont les lieux de destination ? (écoles, commerces, restaurants, etc).

Pour l'enquête de terrain, la grille de lecture de relevés des usages sur le site s'est basé sur les méthodes classiques sociologiques et anthropologiques d'observation des espaces publics ainsi que sur les méthodes plus récentes proposées par l'urbaniste danois Jan Gehl dans son ouvrage « How to study public life ». Ce diagnostic a permis de mettre en exergue qualitativement les zones de transit (flux) mais également les zones de séjour (que ce soit sur le mobilier de la Ville ou en-dehors). Ainsi trois types de données ont relevés qualitativement :

1. **Des données factuelles physiques** : topographie et ruptures, cadrage, mobilier urbain, végétation, cloisons/écrans, dégagement, revêtements/matériaux, cheminements, unité/segmentation, minéral/végétal, localisation des programmes-clés, degré d'ensoleillement
2. **Un relevé des usages/fonctions** sous forme de verbes d'action qui ont été classés selon différents axes/indicateurs (programmé/non programmé, quotidien-régulier/exceptionnel, quartier/externe, fonctionnel/récréationnel, statique/dynamique, individuel/collectif,). Relevé statique (qualité de séjour et dynamique (origine/destination des flux).
3. **Un relevé des types d'usagers** (classe d'âge, genre, taille du groupe, mode de vie, revenu, enfants seuls/accompagnés, lieu d'habitation, seul ou en interaction, etc.)

Un module complémentaire a permis de « compter » de manière précise le nombre d'usagers qui fréquentent le **mobilier temporaire mis en place par la Ville pour des activités stationnaires de « séjour »**. Ces comptages quantifient le nombre de personnes par type (homme, femme, tranche d'âge (enfant, adolescent, âge moyen, sénior 3^{ème} âge, sénior 4^{ème} âge), solos – petits groupes – grands groupes).

Profil des répondant-e-s de l'enquête de satisfaction

Près de 285 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction. 155 personnes sont des usager-ère-s du mobilier temporaire, qui ont majoritairement répondu au questionnaire administré en face à face sur site ou grâce au QR code sur le mobilier. 131 personnes ont répondu depuis chez elles en ligne, sans forcément utiliser régulièrement le mobilier.

Les usager-ère-s du mobilier sont majoritairement des adolescent-e-s et des adultes de moins de 25 ans (28%), et 32% sont des adultes de 25 à 39 ans. Il y a autant d'hommes que de femmes. Une grande partie de ces utilisateur-trice-s proviennent de l'école Vinet, sont des employé-e-s du secteur ou des client-e-s régulier-ère-s des commerces ou des restaurants qui ont une offre à emporter. En terme de formation, du fait, des personnes en formation, près d'un tiers ont un niveau « école obligatoire », et près de 50% un degré tertiaire. Un tiers sont des jeunes vivant encore chez leurs parents ou en colocation, près de 50% vivent seul-e-s ou en couple et seulement 20% dans un ménage familial.

Au contraire, les personnes interrogées dans l'enquête en ligne sont plutôt des habitant-e-s et des employé-e-s du quartier, ont un niveau de formation plus élevé que la moyenne lausannoise (degré tertiaire : HES, université et EPFL), sont davantage suisses et comportent une part largement plus importante de personnes d'âges moyens (40-64 ans). Parmi les répondant-e-s, plus de la moitié vit en famille avec des enfants et l'autre moitié seul-e ou en couple. Ce biais est dû à la passation en ligne qui est souvent remplie davantage par des personnes plus âgées avec un plus haut niveau de formation de nationalité suisse.

Ainsi les répondant-e-s de l'enquête en ligne n'ont pas le même profil que les usager-ère-s du mobilier et ne sont par ailleurs pas des usager-ère-s réguliers des aménagements tests. Dans ce rapport, nous distinguerons ainsi toujours les réponses de ces deux catégories de personnes.

FIGURE 1 : NIVEAU DE FORMATION

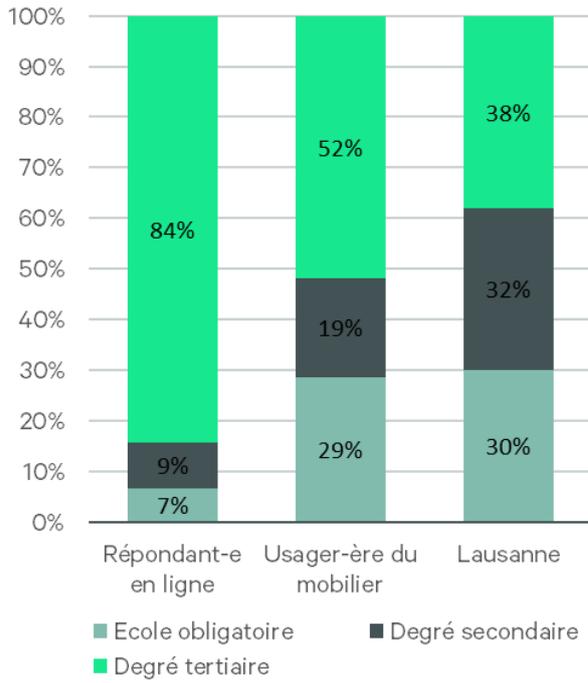


FIGURE 2 : GENRE

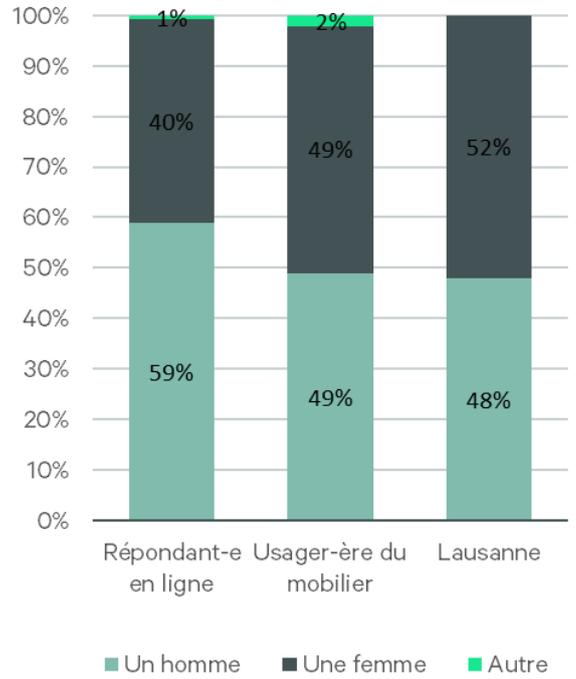


FIGURE 3 : SITUATION FAMILIALE

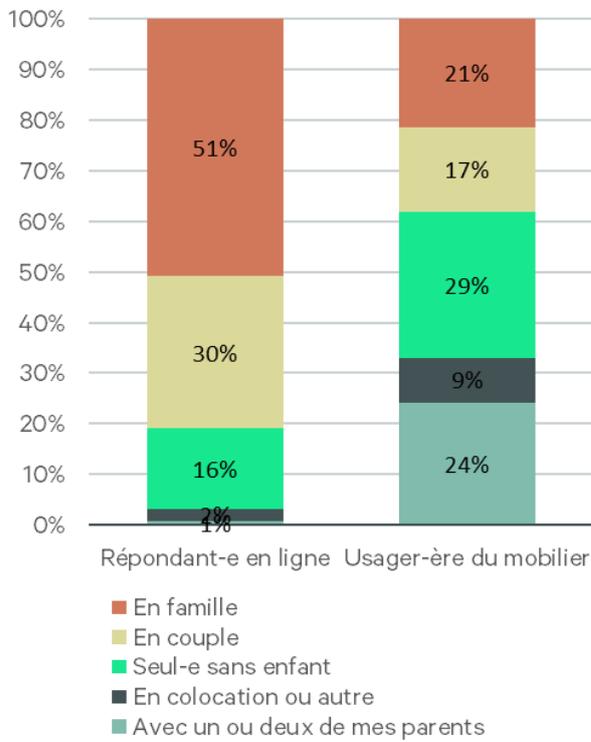


FIGURE 4 : AGE

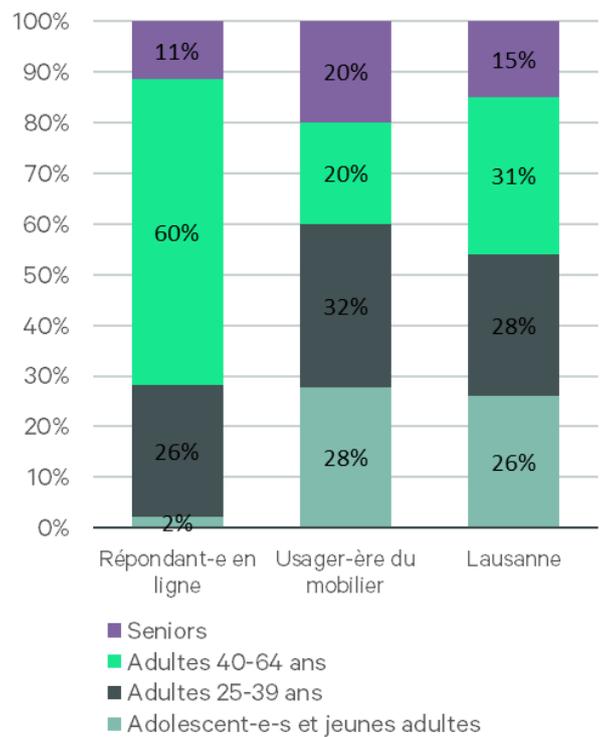
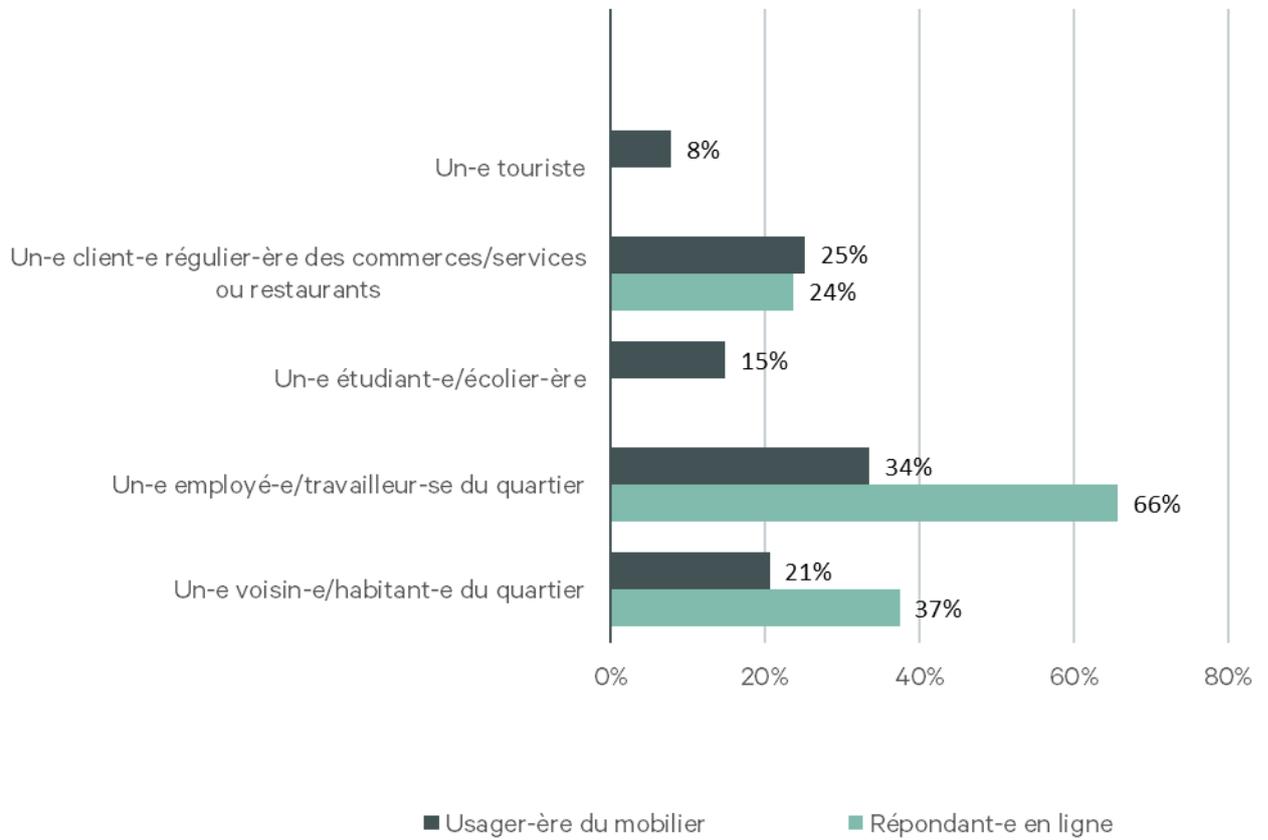


FIGURE 5 : TYPE D'USAGER-ERE-S : QU'EST-CE QUI DECRIT LE MIEUX LA RELATION A VOTRE QUARTIER ?

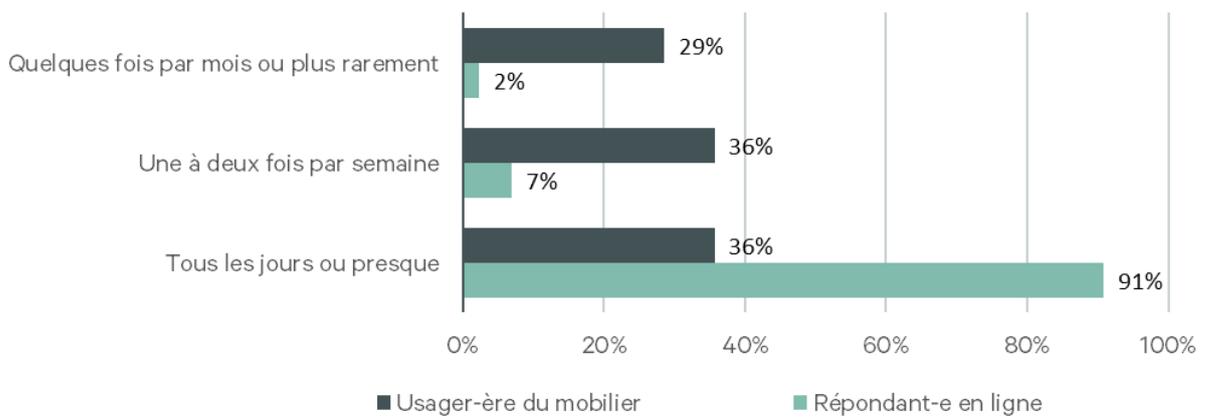


Diagnostic des usages

Des usager-ère-s assidu-e-s

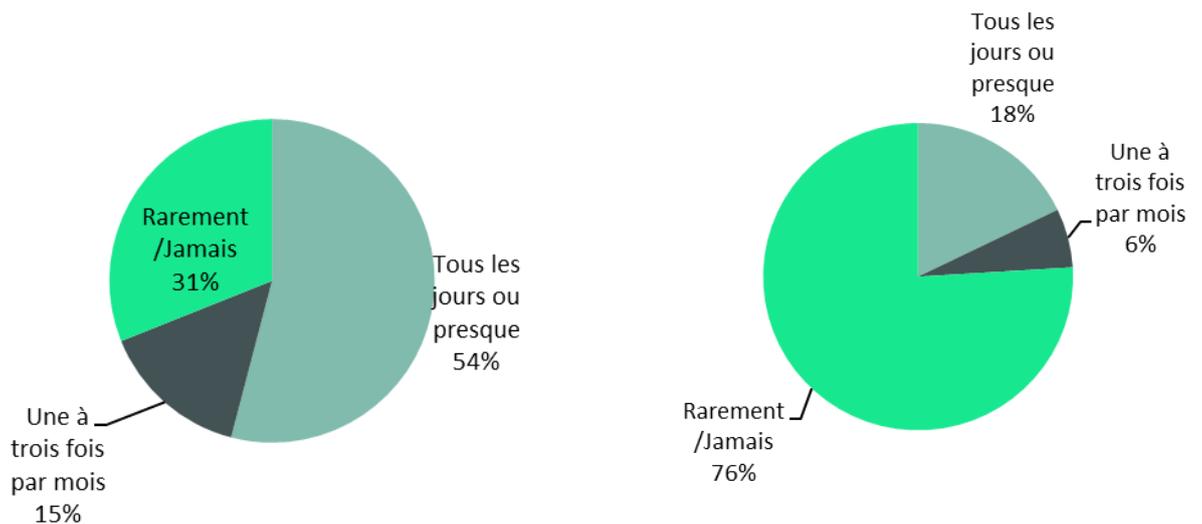
Les usager-ère-s du mobilier fréquentent le quartier plutôt les jours ouvrables tandis qu’au contraire les répondant-e-s en ligne majoritairement résident-e-s ou employé-e-s sont là toute la semaine.

FIGURE 6 : A QUELLE FREQUENCE VENEZ/PASSEZ-VOUS DANS LE SECTEUR BENJAMIN CONSTANT ?



La moitié des personnes ayant répondu à l’enquête sur place utilisent le mobilier plusieurs fois par semaine.
 Au contraire les répondant-e-s en ligne l’utilisent beaucoup plus rarement.

FIGURE 7 : QUAND LA METEO LE PERMET, A QUELLE FREQUENCE UTILISEZ-VOUS LE MOBILIER MIS EN PLACE. A GAUCHE USAGER-ÈRE DU MOBILIER. A DROITE, REPDONDANT-E EN LIGNE.



Une fréquentation tout au long de la journée avec un pic à midi

Les usager-ère-s sont très largement présents pendant la pause de midi mais utilisent néanmoins le mobilier tout au long de l'après-midi et le matin avant 9h. 40% sont seul-e-s et 20% à deux ou trois.

FIGURE 8 : A QUEL(S) MOMENT(S) DE LA JOURNEE UTILISEZ-VOUS LE MOBILIER ET AVEC QUI ?

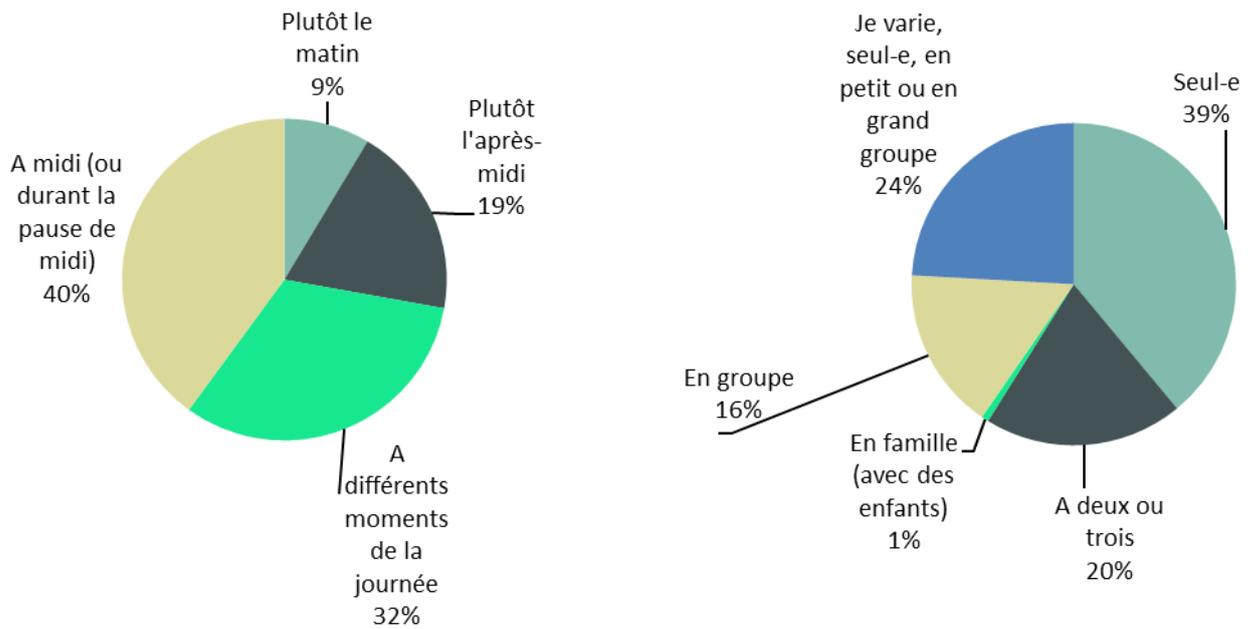


FIGURE 9 : COMPTAGE DES UTILISATEUR-TRICE-S DU MOBILIER SELON L'HEURE DE LA JOURNEE

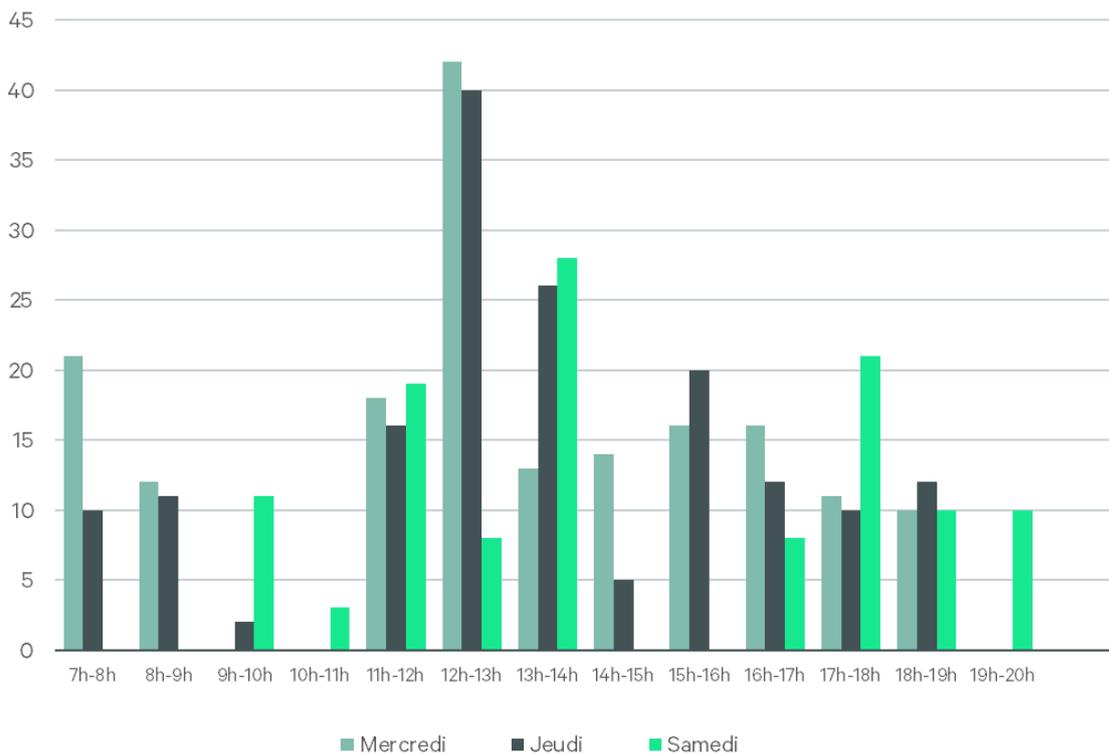
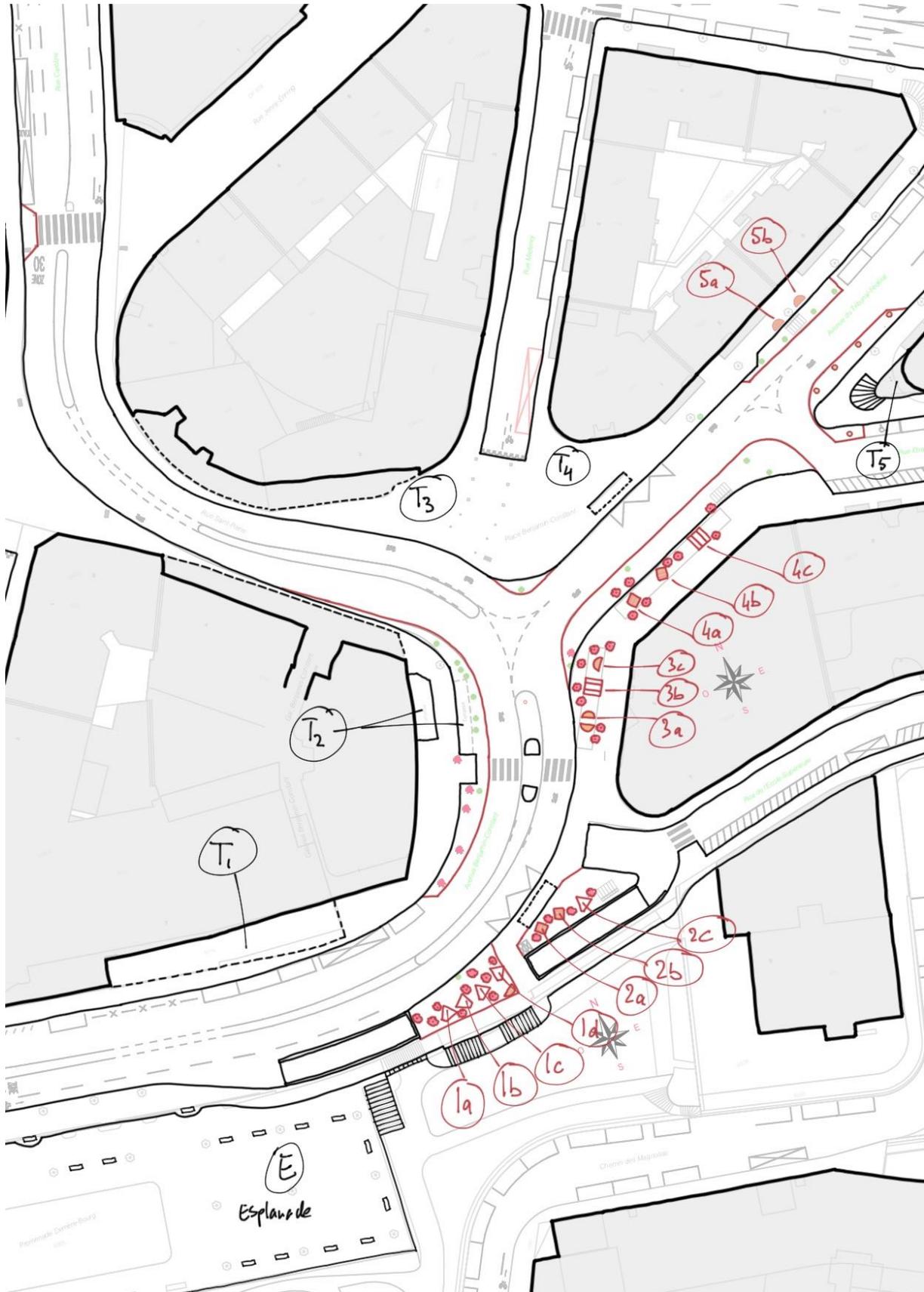


FIGURE 10 : ORGANISATION DU SECTEUR POUR L'ENQUÊTE DECOUPE EN 5 ZONES, DANS LESQUELLES CHAQUE MOBILIER POSSEDE UN CODE (EX : MOBILIER 5A SE SITUE DANS LA ZONE 5)





A tout heure de la journée, la zone préférée des usager-ère-s est la promenade Derrière-Bourg qui offre une quarantaine de bancs dans un parc, soit plus d'une centaine de places assises. Une diversité d'usages y est observée : prendre le soleil, discuter, lire, manger une glace, pique-niquer, s'allonger, dormir, etc. Ce parc est aussi davantage utilisé que le mobilier temporaire par des seniors et des enfants du fait des assises adaptées, de la place de jeu et des zones permettant de faire de la trottinette.

Le mobilier de la Ville est parfois utilisé comme « trop plein » du parc davantage plébiscité, c'est-à-dire que si tous les bancs sont pris en bas, les usager-ère-s cherchent de la place en haut.

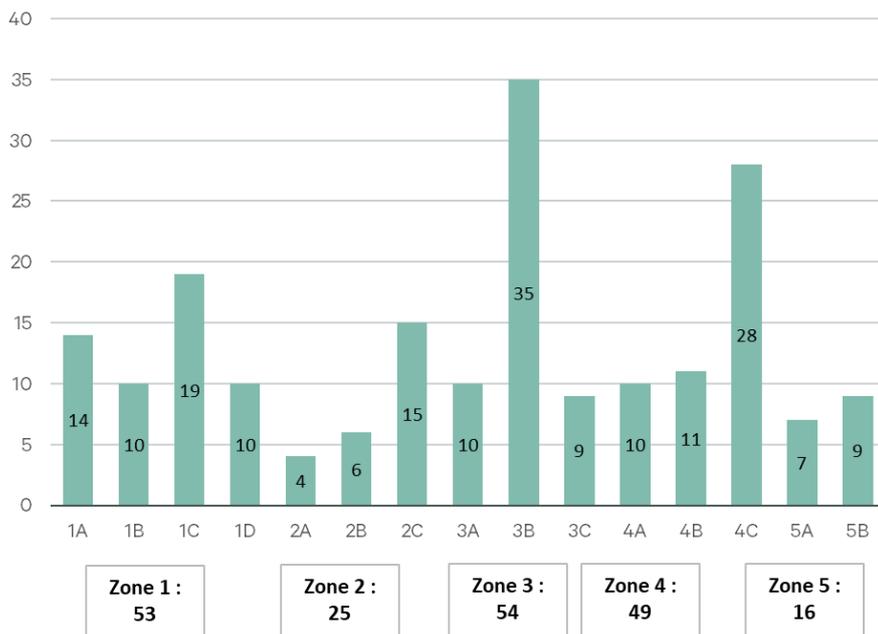
Parmi le mobilier test installé, les trois zones les plus utilisées sont la zone 1 (avec la vue panoramique sur le lac) mais également la zone 3 et la zone 4 (54 personnes par jour par zone observées au maximum). Les deux mobiliers les plus utilisés sont le 3B et le 4C qui sont les tables de pique-nique. La zone 5 est très peu fréquentée.

Les jours les plus fréquentés, 160 personnes par jour ont été comptées sur le mobilier avec un maximum de 42 personnes en heure de pointe entre 12h et 13h.

Les gens s'installent sur le mobilier en fonction de la place libre. La zone 1 est la zone préférée puis les zones

3 et 4. La zone 5 est peu plébiscitée.

FIGURE 11 : COMPTAGE DES UTILISATEUR-TRICE-S DU MOBILIER PAR TYPE DE MOBILIER (MAX PAR JOUR)



Synthèse des usages observés



MOBILIER 1A

Description Mobilier en gradin mais obstrué par le lampadaire en face.



MOBILIER 1B ET 1C

Description Le mobilier 1C est le plus utilisé car il est face à la vue.



MOBILIER 1D

Description Le gradin est plus utilisé que la demi-lune. La proximité des poubelles provoquent des odeurs.



ZONE 2

Description Le 2A est face à la vue mais la forme « transat » est peu plébiscité, comme le 2B. Le 2C est face à la vue et en gradin.



ZONE 3

Description La table de pique-nique est le mobilier le plus utilisé de cette zone.



ZONE 4

Description La table de pique-nique est le mobilier le plus utilisé de cette zone.



PROMENADE DERRIÈRE-BOURG

Description De nombreux bancs à l'ombre et au soleil.



PLACE DE JEU

Description Des gens y pique-niquent et/ou des enfants jouent.



PELOUSE CENTRALE DU PARC

Description Des groupes de différentes tailles se posent dans l'herbe.



ESCALIER SOUS BENJAMIN CONSTANT

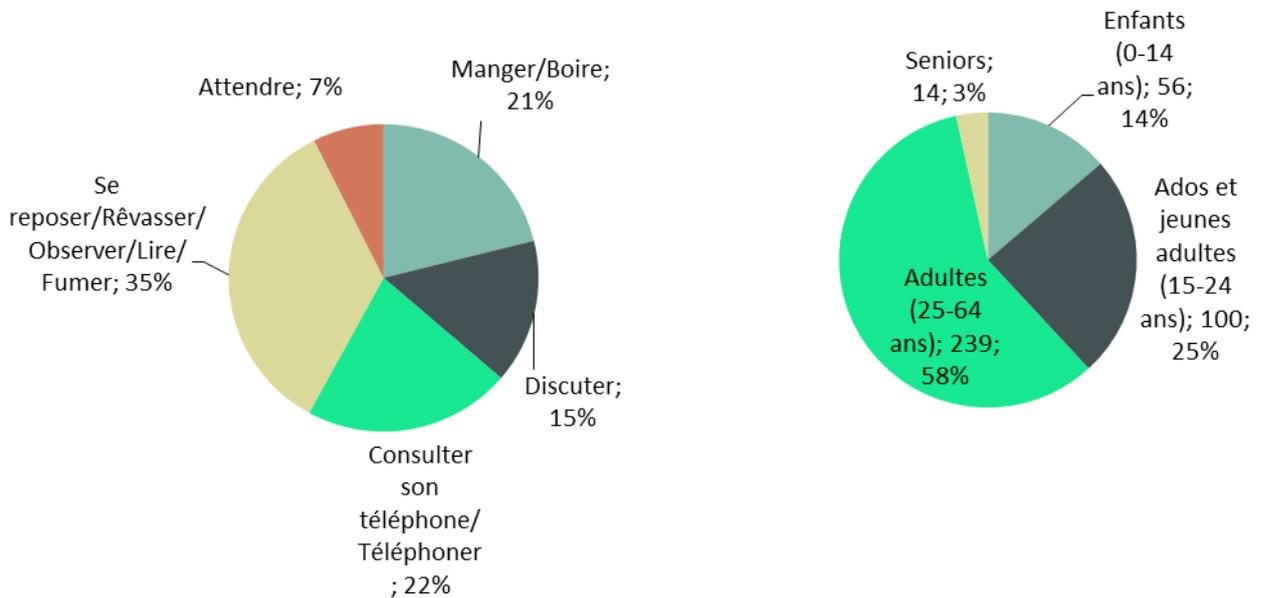
Description Les escaliers sont appropriés pour se poser.



PELOUSE CENTRALE DU PARC

ZONE DE JEU POUR ENFANTS

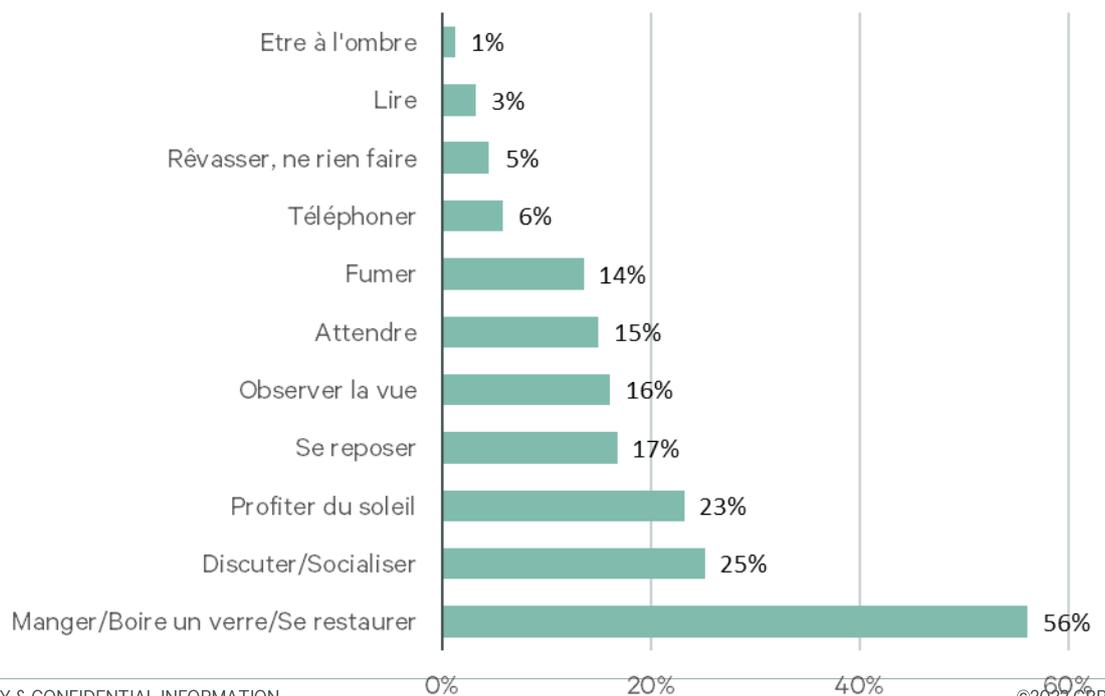
FIGURE 12 : COMPTAGE DES UTILISATEUR-TRICE-S DU MOBILIER : USAGES OBSERVES ET AGE DES PERSONNES OBSERVEES.



Les usages observés sont variés : environ la moitié des usager-ère-s se posent sur le mobilier pour des activités de « flânerie », 15% pour socialiser/discuter et 20% pour manger et boire. Les usager-ère-s de l'enquête déclarent utiliser le mobilier majoritairement pour manger/boire un verre se restaurer mais également pour socialiser ou profiter du soleil, se reposer, fumer, profiter de la vue ou attendre.

Le mobilier est très peu utilisé par les enfants et les seniors. Les adultes sont majoritaires (58%) ainsi que les adolescent-e-s et les jeunes adultes. Il y a autant d'hommes que de femmes qui ont été observées installées sur le mobilier.

FIGURE 13 : AUJOURD'HUI, POUR QUELLE(S) RAISON(S) PRINCIPALE(S) VOUS ÊTES-VOUS INSTALLÉS SUR LE MOBILIER (TROIS RÉPONSES MAX) ?



Zones 1 et 2 - Belvédère sur le lac

Dans ces zones, les mobiliers 1C et 2C sont les plus plébiscités car ils sont orientés en direction de la vue sans obstruction. Le 1D est à proximité des conteneurs-poubelles tandis que le 1A a la vue coupée par le lampadaire. Les assises 2A et 2B (transats) sont moins plébiscitées que les gradins de par leur forme mais aussi leur orientation. Les demi-lunes sont très peu utilisées. Les gradins sont utilisés aussi comme tables.



ZONE 1



Nombre de personnes par jour (maximum)

53 personnes



Nombre de personnes maximum observées par heure

13 personnes



Usages observés

Manger/Boire (20%), Discuter (15%), Consulter son téléphone (20%), Se reposer/rêvasser (35%), Attendre (5%)



Recommandations

Conserver cette zone
Diversifier le type d'assises
Rajouter des tables
Mieux protéger la zone de la route (visuellement et pour le confort : « se sentir comme dans une bulle »)

ZONE 2



Nombre de personnes par jour (maximum)

25 personnes



Nombre de personnes maximum observées par heure

9 personnes



Usages observés

Manger/Boire (20%), Discuter (8%), Consulter son téléphone (25%), Se reposer/rêvasser (40%), Attendre (10%)



Recommandations

Conserver cette zone
Diversifier le type d'assises
Rajouter des tables
Mieux protéger la zone de la route (visuellement et pour le confort : « se sentir comme dans une bulle »)

Zones 3, 4, 5 - Secteur Etraz

Dans ces zones, les mobiliers 3B et 4C sont les plus plébiscités car ce sont des tables. Les assises « transats » et « demi-lunes » sont moins utilisées.



ZONE 3 ET 4

	Nombre de personnes par jour (maximum)	Zone 3 : 54 personnes Zone 4 : 49 personnes
	Nombre de personnes maximum observées par heure	Zone 3 : 15 personnes Zone 4 : 14 personnes
	Usages observés	Manger/Boire (20%), Discuter (15%), Consulter son téléphone (25%), Se reposer/rêvasser (30%), Attendre (10%)
	Recommandations	Conserver cette zone Rajouter des tables Mieux protéger la zone de la route. (visuellement et pour le confort : « se sentir comme dans une bulle ») Ev. Supprimer demi-lunes et transats et remplacer par des bancs ou tables.



ZONE 5

	Nombre de personnes par jour (maximum)	16 personnes
	Nombre de personnes maximum observées par heure	6 personnes
	Usages observés	Manger/Boire (15%), Discuter (20%), Consulter son téléphone (30%), Se reposer/rêvasser (35%),
	Recommandations	Cette zone est très peu utilisée du fait des demi-lunes, du passage dans le dos et du manque d'espace. Nous recommanderions soit de la supprimer, soit de mettre de vrais bancs. La conservation de ces assises est demandée par les commerçant-e-s.



Des usager-ère-s du secteur utilisant majoritairement les modes actifs et les transports publics

La grande majorité des usager-ère-s du quartier sont piéton-ne-s, cyclistes ou utilisent les transports en commun. Les habitant-e-s, répondant-e-s, du questionnaire en ligne sont près de la moitié à utiliser les modes actifs ou les transports publics, 15% sont multimodaux et 40% motorisés.

FIGURE 14 : PAR QUEL(S) MOYEN(S) DE TRANSPORT VENEZ-VOUS GÉNÉRALEMENT DANS CE QUARTIER ?

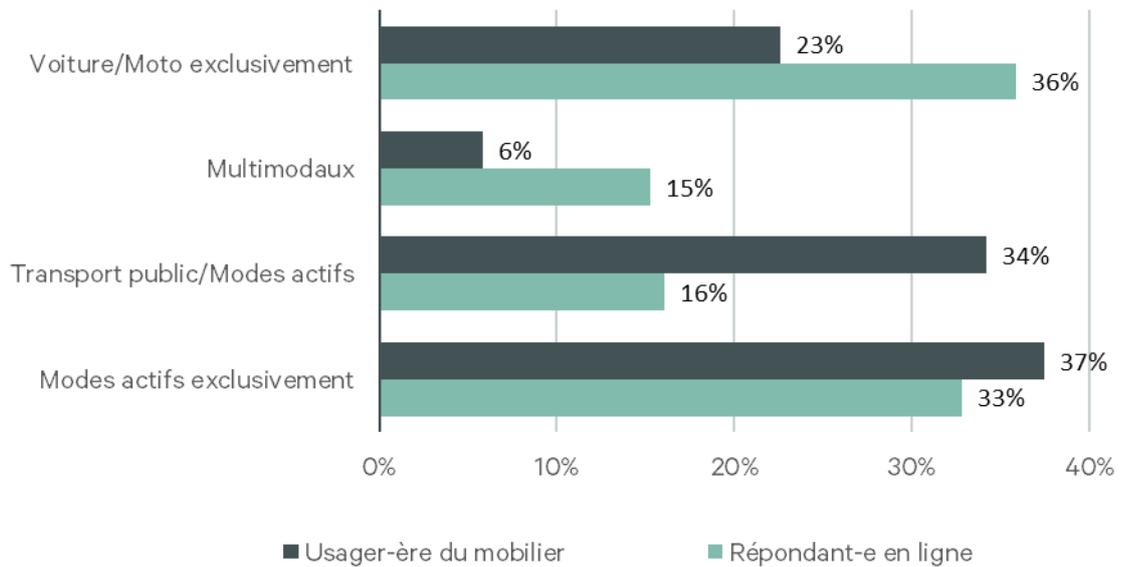
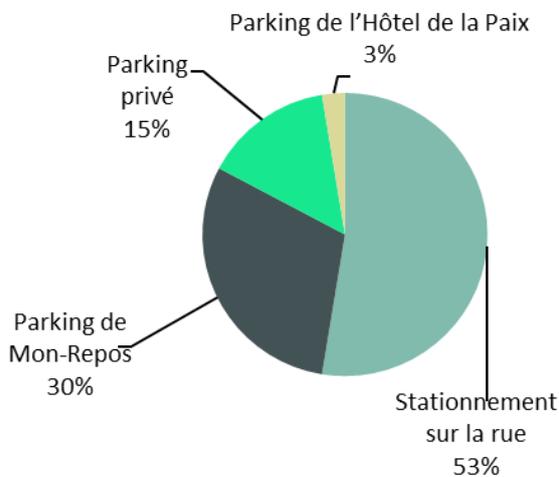


FIGURE 15 : SI VOUS ÊTES VENU-E EN VOITURE OU EN MOTO, PRÉCISEZ LE LIEU DE PARCAGE DE VOTRE VÉHICULE.



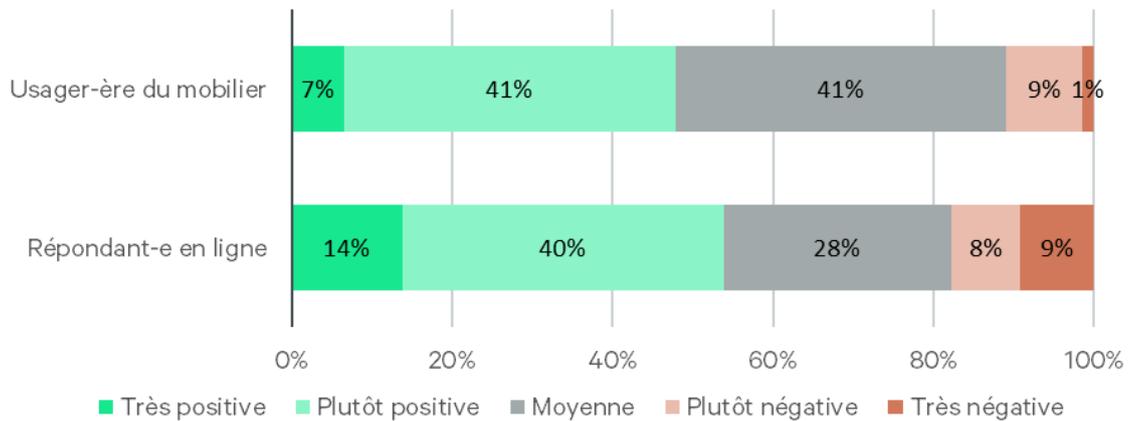
La majorité des automobilistes se parquent sur la rue, 30% au parking de Mon-Repos et 15% ont accès à un stationnement privé.

Satisfaction par rapport aux aménagements-tests

Impression générale du quartier et aménagements-tests

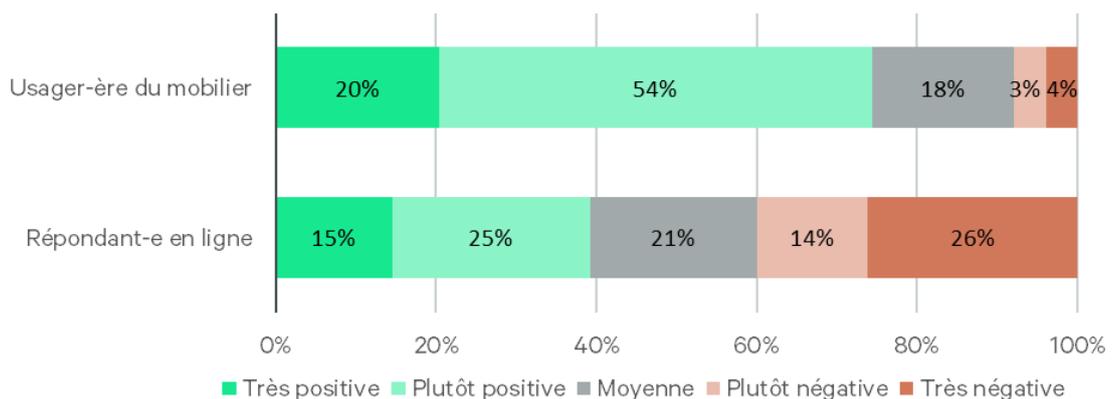
La majorité des répondant-e-s à l'enquête, que ce soit sur place ou en ligne avaient un avis positif ou neutre du secteur avant le test (près de 50% d'avis positifs pour les usager-ère-s du mobilier et plus de la moitié des répondant-e-s à l'enquête en ligne).

FIGURE 16 : QUELLE ÉTAIT VOTRE IMPRESSION GENERALE DU SECTEUR BENJAMIN CONSTANT AVANT LE TEST ?



En ce qui concerne les aménagements-test, les trois quarts des usager-ère-s du mobilier ont une impression positive. Deux tiers des répondant-e-s de l'enquête en ligne émettent un avis favorable ou neutre tandis que 40% ont avis négatif sur la mesure. Cette différence s'explique en partie car ces personnes se sont plutôt exprimées sur les aménagements routiers (qui sont plus controversés) tandis que les usager-ère-s du mobilier se sont plutôt exprimés sur le mobilier qui suscite plus d'enthousiasme.

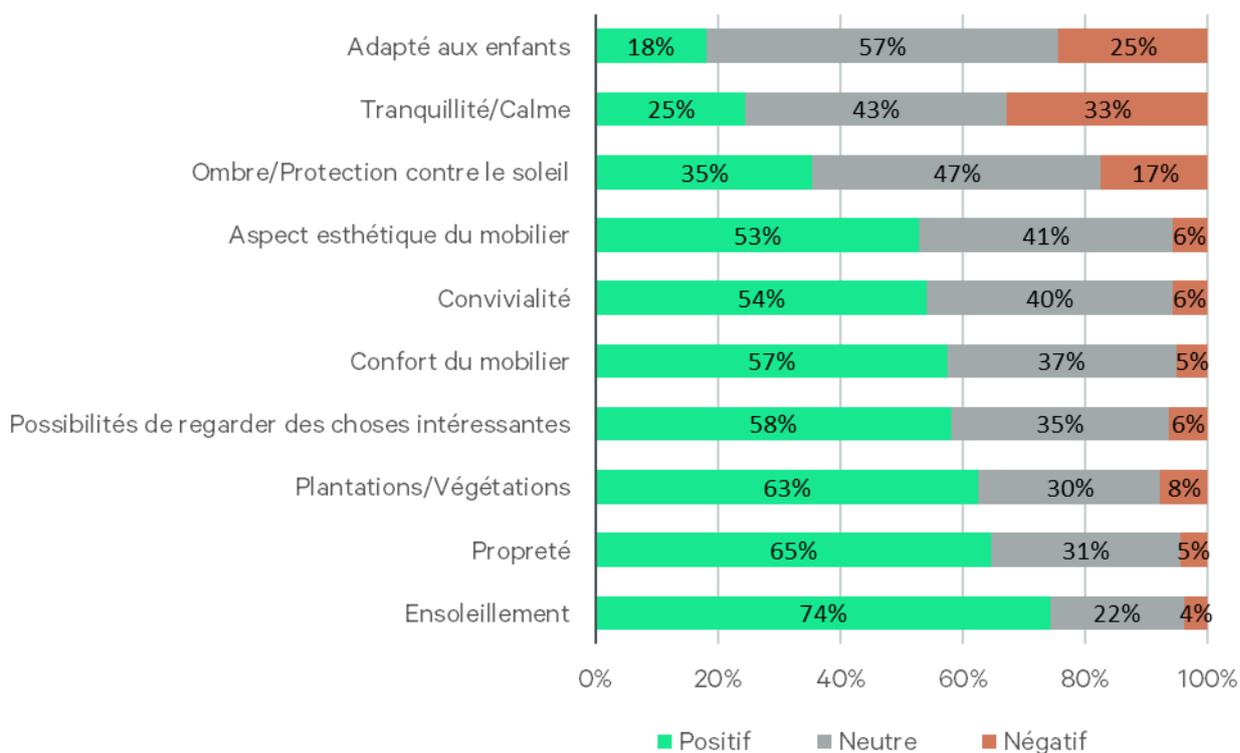
FIGURE 17 : QUELLE EST VOTRE IMPRESSION GENERALE DES AMENAGEMENTS TESTS ET TEMPORAIRES ?



Appréciation globale de l'aménagement en cours

Les usager-ère-s du mobilier ont un avis plutôt positif en particulier sur l'ensoleillement, la propreté, les plantations/végétations. Les zones 1 et 2 sont très appréciées pour la vue. Près de la moitié des répondant-e-s apprécient la convivialité, le confort du mobilier et son aspect esthétique. En terme de protection contre le soleil et de calme, les avis sont plus mitigés, ce qui s'explique car le secteur est assez fréquenté par le trafic.

FIGURE 18 : QUELLE EST VOTRE APPRECIATION GLOBALE DE L'AMENAGEMENT EN COURS POUR LES CRITERES SUIVANTS ? (EN HAUT : USAGER-ERE DU MOBILIER, EN BAS : REPONDANT-E EN LIGNE).

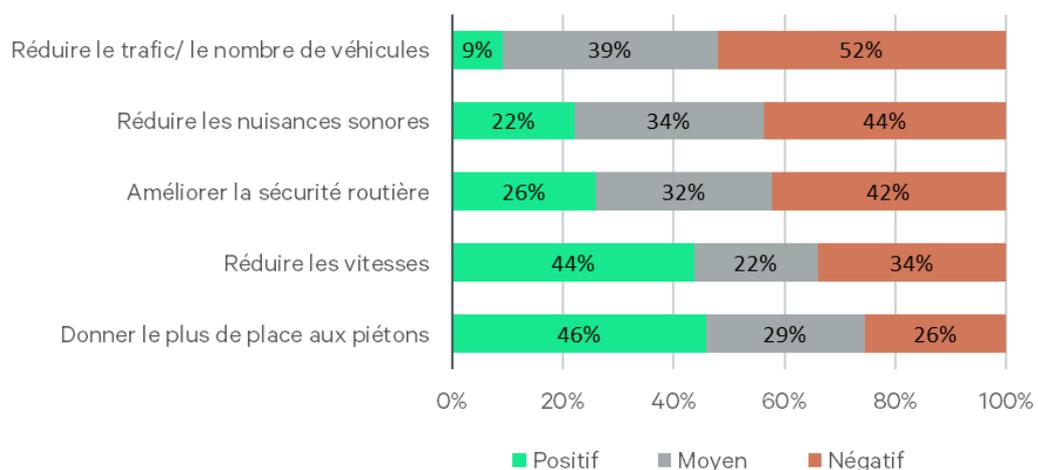


Suggestions et remarques d'amélioration pour l'aménagement futur

Remarques/suggestions pour l'aménagement routier

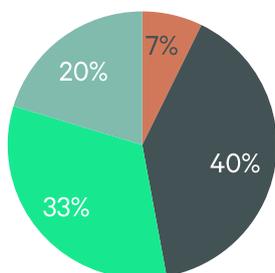
Près de la moitié des répondant-e-s affirment que les aménagements routiers ont permis de donner plus de places aux piéton-ne-s, 40% que cela a permis de réduire les vitesses. Par contre, près de la moitié pense que cela n'a pas suffi à réduire le trafic, ni à améliorer la sécurité routière (env. 40%), sans forcément réduire les nuisances sonores (env. 40%). Les usager-ère-s du mobilier sont davantage optimistes sur les effets de la mesure que les répondant-e-s en ligne.

FIGURE 19 : SELON VOUS LE RÉAMENAGEMENT A-T-IL PERMIS DE ?

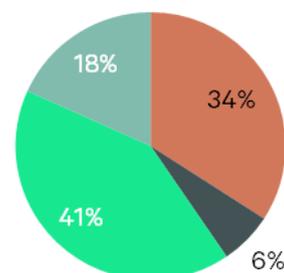


Plus de 90% des usager-ère-s du mobilier sont favorables à la mesure, 40% souhaite maintenir l'état actuel, un tiers améliorer l'état actuel, 20% un espace encore davantage apaisé et seulement 7% souhaiteraient revenir à la situation initiale. Les répondant-e-s en ligne souhaitent majoritairement améliorer l'état actuel (40%) ou avoir un espace encore davantage apaisé (env. 20%). Seulement un tiers déclare qu'il faudrait revenir à la situation actuelle.

FIGURE 20 : EN TERMES DE MOBILITE/PROTECTION CONTRE LE TRAFIC, COMMENT IMAGINEZ-VOUS CE SECTEUR DANS LE FUTUR ? A GAUCHE : USAGER-ERE-S DU MOBILIER. A DROITE : REpondant-E-S EN LIGNE



- Il faudrait revenir à la situation initiale (avant les aménagements test et temporaires)
- Il faudrait maintenir l'état actuel
- Il faudrait améliorer l'état actuel
- Il faudrait avoir un espace encore davantage apaisé



- Il faudrait revenir à la situation initiale (avant les aménagements test et temporaires)
- Il faudrait maintenir l'état actuel
- Il faudrait améliorer l'état actuel
- Il faudrait avoir un espace encore davantage apaisé

L'analyse des remarques de la question ouverte en ce qui concerne l'aménagement routier permet de faire ressortir les points ci-dessous. **Nous notons que de manière générale, les répondant-e-s en ligne sont plus critiques que les usager-ère-s du mobilier, majoritairement enthousiastes.** Ces remarques sont issues des réponses à la question ouverte: « *de manière générale, quelle(s) serait(-aient) votre(vos) suggestions/remarques d'amélioration pour l'aménagement futur ?* »

Les répondant-e-s à l'enquête en ligne se sont davantage exprimés **sur le réaménagement routier que sur le mobilier.** Ils relèvent **des conflits d'usages entre les piéton-ne-s et les automobilistes** et mettent en avant un manque de lisibilité qui entraînent **une certaine confusion et parfois un sentiment d'insécurité routière pour les différent-e-s usager-ère-s de l'espace public qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piéton-ne-s.** Ils suggèrent ainsi de rendre le dispositif davantage clair et lisible en terme de signalétique pour les différent-e-s usager-ère-s.

Les remarques et les idées suivantes d'amélioration ressortent de l'analyse de cette question ouverte :

- **Améliorer la signalétique du secteur pour les voitures et réaménager afin de désengorger le trafic, diminuer les nuisances sonores et inciter les voitures à ralentir.**
- **Améliorer la sécurité des pistes cyclables.**
- **Signaler de manière très visible le principe de priorité à droite ou remettre un « cédez le passage ».**
- **Faire évoluer l'aménagement routier** afin de mieux rendre lisible ce qui est route et ce qui ne l'est pas (par exemple asphalte pour la route et pavés pour tout ce qui est piéton).
- **Aménager le bas de la rue Marterey en zone 20km/h** avec quelques plantes/arbres, banc(s), places vélo, petite terrasse café en sacrifiant une ou 2 places de stationnement.
- **Réinstaller les passages piétons.**
- **Maintenir, renforcer le trottoir et pérenniser les élargissements des trottoirs/zones piétonnes.**
- **Faire évoluer une partie des aménagement "verts" de temporaire (en pot) à fixe** (en terre comme devant le magasin de chapeaux); planter quelques arbres qui ont le potentiel de grandir en terre (par exemple devant le magasin de vins) ou rajouter un arbre en pot haut de la rue Etraz pour marquer le virage et éviter que tous les automobilistes ne coupent le virage.
- Rajouter **plus de places de stationnement vélo** dans le quartier.
- Rajouter **des places de stationnement pour les deux roues et des places de stationnement voiture pour les habitant-e-s et les employé-e-s.**
- **Empêcher le stationnement « sauvage » des véhicules entre les plots en béton.**
- **Maintenir la capacité actuelle des terrasses** mais tout en améliorant leur délimitation qui entravent la circulation des personnes à mobilité réduite.
- **Mettre à disposition des places « livraison »** tant pour les commerces/services que pour les livreurs à domicile de type « Uber Eat » et des **places « provisoires »** pour permettre un déchargement en cas de départ en vacances, retour de week-end où encore plus fréquemment lors du retour de commissions.

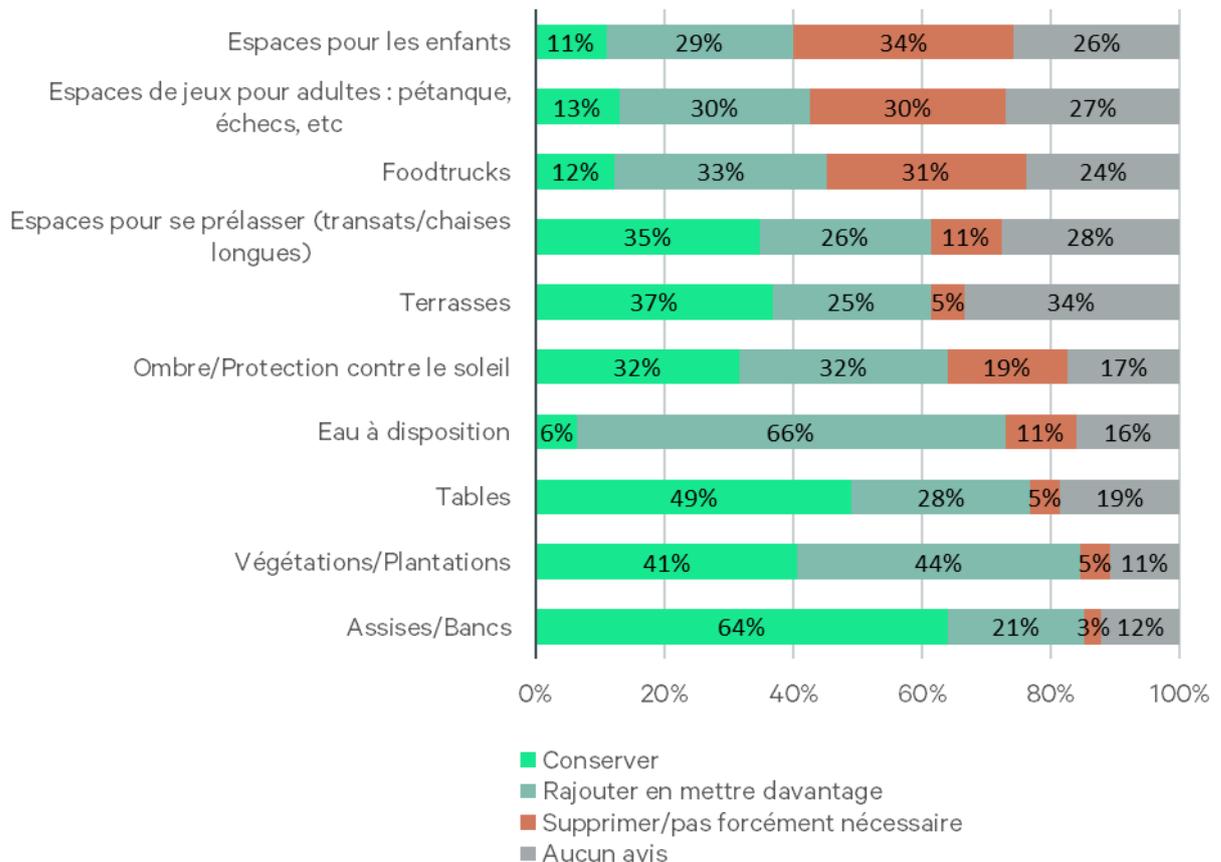
Tandis que certains répondant-e-s sont critiques sur les mesures mises en place, d'autres suggèrent au contraire de **supprimer complètement les voitures de la zone et de rendre ce secteur piéton voir de passer une partie du secteur en zone 20 km/h.**

« Rendre la place piétonne , plus d'arbres, places et rues pavées piétonnes et interdire le passage des voitures. Je suis pour un centre-ville sans voitures pour une meilleure qualité de vie des habitants du centre-ville. »

Remarques/suggestions pour le mobilier

Près de 85% des usager-ère-s du mobilier souhaiteraient conserver les assises ou en rajouter. Ils souhaiteraient également davantage de végétations/plantations et de tables et avoir accès à un point d'eau. Plus de 60% souhaiterait conserver ou avoir davantage d'ombre, des terrasses, voire quelques espaces pour se prélasser. Les foodtrucks, les espaces de jeux pour les adultes ou pour les enfants font moins l'unanimité.

FIGURE 21 : PARMIS LES ELEMENTS SUIVANTS, QUE SOUHAITERIEZ-VOUS... ? (SI AUCUN AVIS NE PAS REMPLIR)



A la question ouverte, les usager-ère-s du mobilier relèvent les points suivants :

- Mettre **plus de poubelles à proximité du mobilier** (qui permettent le tri sélectif) ainsi que des cendriers.
- **Rajouter un point d'eau.**
- **Déplacer les containers à déchets** situés à proximité de la zone 1.
- **Diversifier les assises** et offrir certains bancs plus grands.
- **Améliorer la séparation entre l'espace aménagé et la route.**
- **Installer des espaces de jeux pour adultes** dans le centre de Lausanne (pas forcément dans la zone).
- **Installer des tables pour manger dans la zone 1 et 2** où il y a la plus belle vue.
- **Améliorer les aménagements végétalisés et l'ombre** grâce à des plantations et à des arbres et protéger les espaces du vent.
- **Installer des boîtes à livre/coins lecture.**
- Disposer du mobilier temporaire à d'autres endroits de la ville.

Enquête de satisfaction auprès des commerçant-e-s

Des commerçants majoritairement enthousiastes

QUESTIONNAIRE COMMERÇANT-E-S

- Depuis quand êtes-vous dans le secteur ? Depuis combien de temps votre activité existe (par exemple avant vous était-ce un restaurant également) ?
- D'où provient la majorité de la clientèle (quartier, ville, agglomération) ?
- Qui sont vos clients ? (seniors, familles, groupes spécifiques, etc.) ?
- Comment arrivent-ils majoritairement (à pied, à vélo, en transport public, en voiture) ?
- Comment percevez-vous/appréciez-vous le secteur Benjamin Constant en temps normal ?
- Comment percevez-vous/avez-vous apprécié le secteur actuellement avec les aménagements temporaires tests ?
- Avez-vous perçu un impact de ces aménagements sur votre clientèle ou au contraire ?
- Dans le cas d'une pérennisation de ces aménagements, auriez-vous des besoins/demandes particuliers ? (terrasses, accès livraison, place de parc clients, parking vélos, potelet pour attacher les chiens, etc.)
- Auriez-vous des remarques/suggestions d'amélioration pour l'aménagement futur ?
- Avez-vous des questions/remarques plus générales ?

Environ 60 fonctions commerciales et de services ainsi que des restaurants ont été relevés aux rez-de-chaussée proches de la Place Benjamin-Constant. Certaines fonctions sont tenues par un même gérant alors que d'autres enseignes regroupent plusieurs indépendants. Pour ces commerces, un avis groupé, partagé par tous, a été pris en compte. Une des fonctions commerciales n'a pas souhaité répondre au sondage. Trois boutiques ont fermé définitivement leur commerce. Un des commerces n'a pas pu être interrogé du fait de l'état de rénovation de la boutique. Trois des fonctions commerciales et de services n'ont pas pû être interrogées, par faute d'absence ou de vacances. Après plusieurs visites sans la présence d'un responsable, des courriels ont été envoyés à 6 enseignes et sont à ce jour, restés sans réponse. **Un total de 48 avis a ainsi été récolté auprès des commerçant-e-s.**

En terme de stabilité commerciale, près de la moitié des enseignes sont installées depuis plus de 10 ans voire plusieurs décennies et sont donc ainsi des piliers incontournables du quartier, comme le bar/restaurant « l'Etoile Blanche », le « Coup de Chapeau », ou encore « Katia fourrures ». Cependant, il est à noter que près de la moitié des commerces interrogés sont implantés proche de la Place Benjamin-Constant depuis moins de dix ans, dont un quart d'entre eux depuis cinq ans ou moins. **Un tournus des activités commerciales est ainsi relevé.**

Parmi les commerçant-e-s interrogé-e-s, plus de la moitié ont un avis très positif à positif (27 enseignes) sur la mise en place d'une zone 30 km/h et/ou sur le mobilier urbain. 20% (9 enseignes) ont soit un avis neutre, soit une perception actuelle négative mais ne sont pas contre une pérennisation des mesures. Finalement seulement un quart (12 commerces) ont un avis négatif à très négatif sur la mise en place des aménagements. Ces derniers sont situés partout dans le quartier sans prédominance de localisation.

L'animation, les commerces et les services qui sont offerts à proximité de la Place Benjamin-Constant provoque l'attrait d'une clientèle variée. Les commerçant-e-s déclarent que celle-ci est très diversifiée en terme d'âge, de revenu et de niveau de formation provenant autant du quartier, que de Lausanne et environ. Les boutiques de luxe et l'hôtel de la Paix concentrent également une clientèle venant d'un horizon plus lointain et plus aisé. La clientèle

du milieu de la restauration fluctue en fonction des saisons. **Les commerçant-e-s déclarent que leurs client-e-s arrivent sur le site par tous les moyens de transport : à pied, en transport public ou en voiture.**

Près des deux tiers des commerçant-e-s déclarent que les aménagements n'ont pas eu d'impact sur leur clientèle, 15% ont constaté une légère baisse et 20% ne savent pas à cause de la situation pandémique.

Des commerçant-e-s en faveur d'une pérennisation « améliorée »

Près de trois quart des commerçant-e-s sont en faveur d'une pérennisation de l'aménagement parmi lesquels 6% ont un avis neutre. Seulement un quart ne souhaiterait pas que la mesure se prolonge. Dans les remarques générales, les commerçant-e-s relèvent les points suivants auxquels il serait préférable de prêter attention dans le cadre d'un renouvellement de l'aménagement routier et du mobilier urbain.

- **Un clivage est présent concernant l'effet de la mise en place d'une zone 30 km/h.** Certain-e-s interrogé-e-s estiment que le trafic circule à une allure supérieure à 30 km/h (soit similaire à avant), alors que d'autres estiment au contraire qu'une baisse de la vitesse de circulation se fait sentir et qu'elle améliore la qualité de vie du quartier. Certain-ne-s souhaitent voir se généraliser ce type de mesure et espère même la mise en place d'une zone 20 km/h.

- **Il est estimé qu'un manque de signalétique et que l'absence des passages piétons rendent la compréhension des règles de priorité compliquée.** La suppression des passages piétons provoque un sentiment d'insécurité routière notamment pour les personnes âgées et les enfants (écoles à proximité), crée des conflits et des **tensions entre les usager-ère-s** des lieux. Une majorité des interrogé-e-s souhaitent qu'un **second passage piéton soit rétabli**. Il a été suggéré que des **ralentisseurs soient installés** sur la chaussée pour faire respecter la nouvelle vitesse imposée.

- Une **forte congestion du trafic est remarquée depuis la disparition du feu piétonnier** anciennement situé sur la rue Caroline. Il a été remarqué par certains commerçant-e-s que les **véhicules d'urgence peinent à circuler** lorsqu'ils sont pressés.

- **L'aménagement du mobilier urbain provoque des enthousiasmes divergents.** Alors que certain-ne-s commerçant-e-s estiment que l'emplacement du mobilier n'est pas forcément adéquat du fait de la proximité de la route et des terrasses existantes, d'autres estiment au contraire que cela est bénéfique pour les commerces (particulièrement les commerces de vente à l'emporter). Il est toutefois demandé de ne pas installer du mobilier urbain sous les immeubles d'habitation.

- Toujours concernant le mobilier urbain, il est estimé que **l'ajout de poubelles serait nécessaire pour améliorer la salubrité** des lieux. En effet, différents détritues sont fréquemment laissés sur place et incommode les usager-ère-s et les commerces situés au plus proche. Un nettoyage plus fréquent par les services de la ville est également demandé, notamment à la suite des week-ends.

- **La suppression des places de parc pour deux roues est critiquée.** Il est estimé que les véhicules deux roues permettent l'accès facile au quartier. **L'installation des plots en béton laissent passablement d'espace vide** et durant le travail de terrain, il a été remarqué que de nombreux **véhicules deux roues se parquent à ces emplacements**. Selon l'avis de commerçant.es, une **signalétique plus claire** devrait être mise en place si l'objectif est de rendre ces espaces piétonniers.

-D'autres demandent **davantage de stationnement pour les vélos** et **des places de livraison plus longue durée** notamment pour des gros transporteurs.

Les restaurateur-trice-s sont satisfait-e-s de l'extension de leurs terrasses. Certains commerces « à emporter » demandent l'installation de mobilier devant leur devanture.

Synthèse

La « Ville de Lausanne », représentée par sa municipalité, a dans le cadre des mesures Covid19, mis en place des aménagements temporaires dans le secteur Benjamin-Constant. Le service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics a souhaité saisir cette opportunité pour analyser l'accueil de la population et des employé-e-s du secteur sur cette mesure afin de pouvoir reconduire cette mesure en l'améliorant. Ainsi une enquête de satisfaction et un diagnostic d'usages auprès des usager-ère-s du secteur ont été effectués.

Près de 285 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction, environ la moitié sur place auprès des usager-ère-s du mobilier et l'autre moitié en ligne. Le secteur est utilisé par différents types d'usager-ère-s qui recherchent des lieux pour des « pratiques de séjour » où l'on ne doit pas forcément consommer. Plus de la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête sur place utilisent le mobilier plusieurs fois par semaine. Le mobilier temporaire remporte ainsi un fort succès. Les jours les plus fréquentés, 160 personnes par jour ont été comptées sur le mobilier avec un maximum de 42 personnes en heure de pointe entre 12h et 13h.

Les usager-ère-s du mobilier sont majoritairement des adolescent-e-s et des adultes de moins de 40 ans. Il y a autant d'hommes que de femmes. Une grande partie de ces utilisateur-trice-s sont des employé-e-s du secteur ou des client-e-s régulier-ère-s des commerces ou des restaurants qui ont une offre à emporter. Les habitant-e-s du quartier ne sont pas les usager-ère-s majoritaires des aménagements tests. Ils ont plutôt répondu en ligne.

La grande majorité des répondant-e-s sont piéton-ne-s ou cyclistes ou utilisent les transports en commun. Seulement un quart des usager-ère-s du mobilier se déplace en mode motorisé, ce qui confirme que très souvent les usager-ère-s des espaces publics ne sont pas automobilistes.

Les usager-ère-s sont très largement présent-e-s pendant la pause de midi mais ils utilisent néanmoins le mobilier tout au long de l'après-midi ou le matin avant 9h. 40% sont seul-e-s et 20% à deux ou trois. Ils utilisent le mobilier majoritairement pour manger/boire un verre se restaurer mais également pour socialiser ou profiter du soleil, se reposer ou observer la vue.

A toute heure de la journée, la zone préférée des usager-ère-s est la promenade Derrière-Bourg qui offre une quarantaine de bancs dans un parc, soit plus d'une centaine de places assises. Une diversité d'usages y est observé : prendre le soleil, discuter, lire, manger une glace, pique-niquer, s'allonger, dormir, etc. Parmi le mobilier temporaire installé, les trois zones les plus utilisées sont la zone 1 (avec la vue panoramique sur le lac) mais également la zone 3 et la zone 4. Les deux mobiliers les plus utilisés sont les tables de pique-nique. La zone 5 est très peu fréquentée mais principalement car le mobilier devant ces zones est peu adapté à des assises prolongées.

En terme de satisfaction, la majorité des répondant-e-s à l'enquête que ce soit sur place ou en ligne avaient un avis positif du secteur avant le test. En ce qui concerne les aménagements-test, les trois quarts des usager-ère-s du mobilier ont une impression positive. Deux tiers des répondant-e-s de l'enquête en ligne émettent un avis favorable ou neutre tandis que 40% ont avis négatif sur la mesure.

En ce qui concerne les aménagements routiers, près de la moitié des répondant-e-s affirment que les aménagements routiers ont permis de donner plus de places aux piéton-ne-s, 40% que cela a permis de réduire les vitesses. Par contre, près de la moitié pense que cela n'a pas réduit le trafic, ni amélioré la sécurité routière, sans forcément réduire les nuisances sonores (env. 40% d'avis négatif et 20% de neutre pour ces deux derniers points). De manière générale, à la question ouverte, les usager-ère-s de l'espace public et les commerçant-e-s relèvent un manque de compréhension des règles de propriété du secteur, ce qui provoque un sentiment d'insécurité routière pour les piéton-ne-s.

Malgré cela, plus de 90% des usager-ère-s du mobilier est favorable à la mesure, 40% souhaite maintenir l'état actuel, un tiers améliorer l'état actuel, 20% un espace encore davantage apaisé et seulement 7% souhaiteraient revenir à la

situation initiale. Les répondant-e-s en ligne souhaiteraient majoritairement améliorer l'état actuel (40%) ou avoir un espace encore davantage apaisé (env. 20%). Seulement un tiers déclare qu'il faudrait revenir à la situation actuelle.

En ce qui concerne le mobilier, les usager-ère-s du mobilier apprécient particulièrement l'ensoleillement, la propreté, les plantations/végétations des aménagements proposés. Près de 85% des usager-ère-s du mobilier souhaiteraient conserver les assises ou en rajouter. Ils souhaiteraient également davantage de végétation/plantations et de tables et avoir accès à un point d'eau. Dans la question ouverte, les répondant-e-s font un certain nombre d'autres suggestions et remarques intéressantes.

L'enquête auprès des commerçant-e-s et des usager-ère-s met également en évidence le manque de place de stationnement pour les motos, pour les vélos ainsi que le besoin de places de livraison.

Parmi les commerçant-e-s interrogé-e-s, plus de la moitié ont un avis très positif à positif (27 enseignes) sur la mise en place de la zone 30 km/h et/ou sur le mobilier urbain. 20% (9 enseignes) ont soit un avis neutre, soit une perception actuelle négative mais ne sont pas contre une pérennisation des mesures. Finalement seulement un quart (12 commerces) a un avis négatif à très négatif sur la mise en place des aménagements et ne souhaiterait pas que la mesure se prolonge. Ces derniers sont situés partout dans le quartier sans prédominance de localisation. Près des deux tiers des commerçant-e-s déclarent que les aménagements n'ont pas eu d'impact sur leur clientèle, 15% ont constaté une légère baisse et 20% ne savent pas à cause de la situation pandémique.

Ce rapport d'évaluation des aménagements test du secteur Benjamin-Constant servira à alimenter le service de la mobilité et de l'aménagements des espaces publics afin d'apporter des améliorations aux aménagements.

Contacts

Pour plus d'informations

Dr. Marie-Paule THOMAS

Director, Research & Consulting, sociologue-urbaniste

021 560 27 13

mariepaule.thomas@cbre.com

Virgil MENETREY

Consultant junior, Research & Consulting, ingénieur-urbaniste

virgil.menetrey@cbre.com

Nathalie TAILLY

Enquêtrice de terrain, Research & Consulting, géographe-sociologue

François YENNY

Senior director, Research & Consulting, architecte-économiste EPFL, MBA, HEC

francois.yenny@cbre.com

CBRE Lausanne, Research & Consulting

Rue Saint-Martin 26

CH- 1005 Lausanne